

L'EMBRASURE DE TIR



Le tir s'effectuait par une embrasure de tir. Elle disposait d'un filet de camouflage pour la dissimuler.

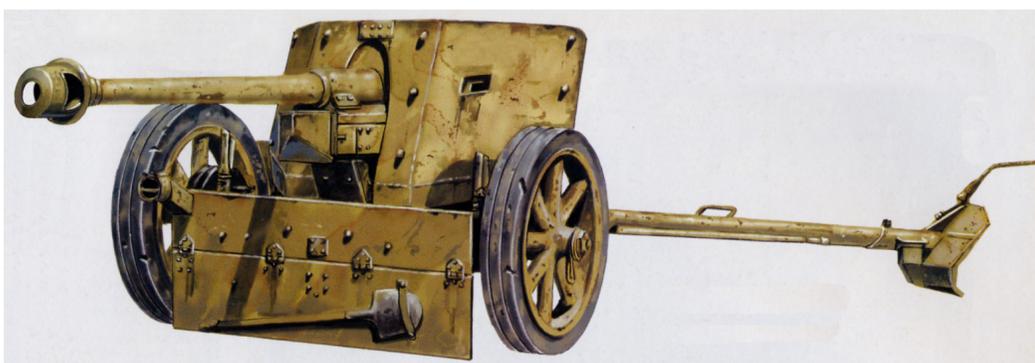
L'avancée de béton à gauche de l'embrasure de tir la protégeait des coups directs venant de la mer.

Chaque ouvrage était protégé sur son pourtour extérieur par une couche de pierres et de terre de 2 à 3 m d'épaisseur, cela permettait d'amortir l'effet d'un coup direct.



Le canon de la casemate est un modèle 7,5 cm Pak 40.

Le canon étant mobile, il était affecté à la division de l'armée qui garnissait la position. Il pouvait, grâce à une rampe, être positionné à proximité du bunker afin de faire face aux menaces de débarquement hors du champ de tir de la casemate.



LA CHAMBRE DE TIR

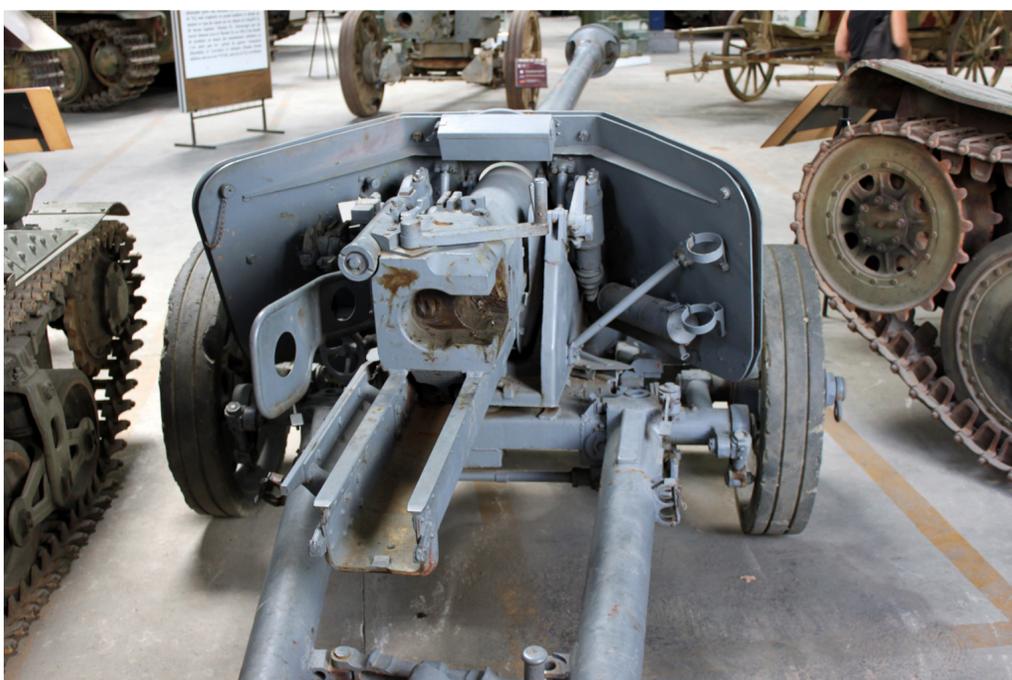


Cette casemate a été conçue pour recevoir principalement un canon sur roue de 75 mm PaK 40.

Elle pouvait mettre en batterie tous les autres canons de même type.

Au-dessus du canon se trouvait un dispositif permettant d'aspirer les gaz de tir de la pièce d'artillerie.

Le plafond de la casemate, épais de 2 mètres de béton armé, était garni de plaques d'acier afin d'éviter les blessures provoquées par des éclats de béton lors des bombardements.



A l'arrière, un extracteur d'air rejetait les gaz toxiques des tirs du canon.

Une goulotte intégrée dans le mur à l'arrière gauche du canon permettait d'éjecter vers l'extérieur les douilles de 75 mm tirées.

La pièce était fermée par une porte blindée à double battant de type 476 P2 de 1 600 kg.



Canon PaK 40 avec ses munitions

CARACTÉRISTIQUES DU CANON :

- Mode de tir : semi-automatique par culasse à bloc coulissant horizontal
- Calibre : 75 mm
- Longueur du tube : 3,22 m
- Longueur (avec affût) : 6,20 m
- Largeur : 2,00 m
- Hauteur : 1,25 m
- Poids : 1 450 kg
- Portée : 7 678 m
- Cadence de tir maximale : 14 coups/min
- Poids du projectile : 4,4 à 6,6 kg
- Vitesse de l'obus : 790 à 975 m/s
- Champ de tir horizontal : 65°
- Hausse : -5° à +22°
- A 500 m l'obus perce 132 mm de blindage à incidence 0°
- A 1 800 m l'obus perce 97 mm de blindage à incidence 0° et 82 mm à incidence 30°

Le canon au cours de ses tirs produisait une grande quantité de gaz toxique. L'air du poste de tir pouvait rapidement devenir irrespirable.

La première précaution consistait à séparer le bloc de tir et le casernement par un sas étanche. Une porte blindée était prévue à cet effet.

Secondement, un puissant système d'aspiration des gaz de tir était installé au dessus de la pièce d'artillerie et les douilles chargées de gaz de tir étaient évacuées vers l'extérieur.

Ce sont ces vestiges que vous voyez au niveau du plafond blindé avant l'embrasure de tir.

Afin d'éviter l'encombrement de l'espace de manœuvre à l'arrière du canon porte fermée, les artilleurs se débarrassaient des douilles par cette ouverture.

Cette cheminée descend vers une fosse en béton extérieure de 4 mètres de profondeur et de 2,5 mètres de large.



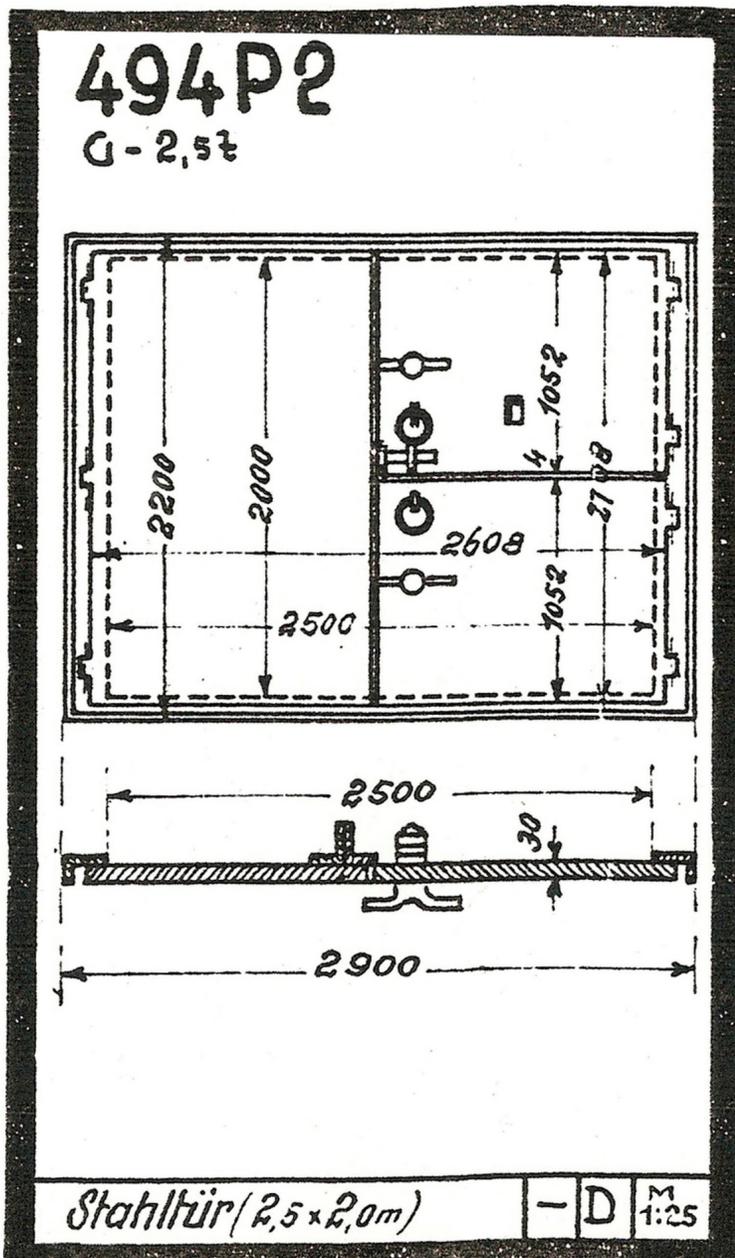
LA PORTE BLINDÉE

La pièce était fermée par une porte blindée à double battant.

Les services techniques de la commune de Clohars-Carnoët ont réalisé à la demande de l'Association une porte dans l'esprit de la porte d'origine.



Exemples de portes



PLAN D'ÉPOQUE DE LA PORTE BLINDÉE

- Épaisseur : 30 mm
- Poids : 1,8 tonne
- Dimensions : 2 x 2,5 mètres